

# ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ POUR LES PERSONNES DÉMUNIES (MÂCON)

## Catégorie(s)

- Annuaire

## Thématique(s)

- Santé

## Public(s)

- Tout public

## Comment faire ?

La PASS est une permanence médico-sociale.

Elle s'adresse aux personnes démunies (absence de couverture sociale...) ayant besoin de soins.

Cependant, les personnes nécessitant une prise en charge médicale immédiate doivent s'orienter vers le service des urgences du centre Hospitalier de Chalon-sur-Saône William Morey.

Vous allez rencontrer :

- Un médecin, pour une consultation médicale ouverte à tous sur rendez-vous, selon son avis, vous pourrez avoir un accès :
  - Aux consultations de spécialistes
  - Aux laboratoires d'analyse et à la radiologie
- Une assistante sociale, pour un entretien au cours duquel elle évaluera avec vous, les droits auxquels vous pourrez prétendre. Si vous le souhaitez :
  - Elle vous accompagnera dans vos démarches d'accès aux soins
  - Elle vous mettra en lien avec les professionnels adaptés à votre situation

## A qui s'adresser ?

Service d'Accueil et d'Urgence (S.A.U) : Assistante sociale

Centre Ambulatoire : consultations médicales

Centre Hospitalier de Mâcon 2021

350 Bd Louis Escande

71018 MACON cedex

Une consultation de médecine générale (uniquement sur Rendez-

vous) a lieu au Centre Ambulatoire, généralement le jeudi matin.

03.85.27.54.77 (SAU - PASS)

03.85.27.52.41 (Assistante sociale)

### **Lien vers la ressource**

**<http://www.ch-macon.fr/specialite/p-a-s-s-permanence-dacces-aux-soins-de-sante/>**